

Motion 2651

Renforçons la lutte contre le travail au noir !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l’ampleur du phénomène du travail au noir à Genève, mis en exergue par la crise du Covid-19 ;
- les pertes importantes pour les assurances sociales et plus globalement pour l’Etat provoquées par le travail au noir ;
- la précarité des travailleurs concernés ;
- la concurrence déloyale provoquée par les employeurs qui recourent au travail au noir ;
- la politique de régularisation menée par le Conseil d’Etat dans le cadre du projet Papyrus ;
- la marge de manœuvre laissée aux cantons dans le domaine de la lutte contre le travail au noir ;
- les différences de résultats dans la lutte contre le travail au noir entre les cantons,

invite le Conseil d’Etat

- à établir un rapport analysant le dispositif de lutte contre le travail au noir mis en place à Genève et ses résultats ;
- à établir une comparaison avec le dispositif existant dans d’autres cantons, notamment les dispositifs récemment révisés ou en cours de révision (FR, BL, VS) et leurs résultats ;
- à proposer des mesures en vue de renforcer la lutte contre le travail au noir à Genève, en collaboration avec les associations professionnelles des secteurs les plus concernés ;
- à renforcer les contrôles en entreprise et auprès des employeurs, ainsi que les sanctions.